



**Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 17-25
Séance du lundi 29 septembre 2025**

Rendue exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le lundi 29 septembre 2025 à 14h00 au lieu ordinaire de ses séances et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

M ^{me} Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
M ^{me} Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

6 présents

Absent / excusé :

M. Xavier HAQUIN Vice-Président, pouvoir à Madame CAVECCHI

1 absent dont 1 ayant donné pouvoir

Direction/Service : Pôle Stratégie Patrimoniale

Objet : VILLIERS-LE-BEL Quartier Puits-la-Marlière - Cessions entre Val d'Oise Habitat et la ville de Villiers-le-Bel – intégration de la parcelle cadastrée section AE n°262 pour partie

Vu l'article L 443-14 du code de la construction et de l'habitation sur l'aliénation d'un élément du patrimoine immobilier autre que les logements ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°02-24 du 28 février 2024 actant la délégation de compétences du Conseil d'Administration au Bureau et à la Directrice Générale ;

Vu la délibération du Bureau du Conseil d'Administration n°38-23 du 25 septembre 2023 ;

Vu le rapport présenté au Bureau relatif à l'objet susvisé ;

CONSIDERANT la nécessité d'intégrer la parcelle AE n°262 pour partie, dans la cession globale des emprises à céder à la ville dans le cadre du NPRU.



Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession pour partie de la parcelle AE 262, pour une superficie de 2 004 m², afin de l'intégrer dans l'assiette foncière « espaces publics » déjà valorisée à l'euro symbolique par délibération n°38-23 du 25 septembre 2023.

Approuvé à l'unanimité

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**


Marie-Christine CAVECCHI